

# — Aide Mémoire —

- Principaux enjeux - Questions soulevées

entre 30 mai et 14 juin 2017.

---

1. La Préséance des différents documents  
... Contrat, Annexes, Appel d'offres, Proposition ferme...
2. Langue Française vs Ouverture Anglais  
mais exception seulement, bälisé, interprète  
vs Haute langue Française / requis appel offre
3. Services Prof. Art 17.2  
 > utiliser "SA MISSION" vs "ses Activités"  
 > Risque vs Activités/mandat confié  
 par le GUT  $\neq$  Mission (Cuisine d'été  
 du modèle d'affaire).
4. Différents points négociés entre les parties  
 > conforme / risque vs appel d'offre  
 (ex: 3<sup>e</sup> anniversaire / Prix / escomptes...)
5. Solution finale Retenue pour licences vs sans risque  
 ni coût additionnel SAAQ  
 SAAQ  $\leftrightarrow$  LGS/IBM revendeur  $\leftrightarrow$  SAP

Objet : RE: Lecture des contrats VPRHFP

Bonjour Yves.

Voir mes réponses ci-dessous.

Merci à toi

Bonne journée

Karl Malenfant

Vice-président aux technologies de l'information (VPTI) et Chef de projet CASA  
(Carrefour des Solutions d'Affaires) Société de l'assurance automobile du  
Québec 333, boulevard Jean-Lesage, N-2-11 Québec (Québec) G1K 8J6 Tél. :  
(418) 528-3070 Fax : (418) 644-4539

Au volant, on ne texte pas

!! Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement !

-----Message d'origine-----

De : Frenette, Yves

Envoyé : 29 mai 2017 21:48

À : Malenfant, Karl <Karl.Malenfant@saaq.gouv.qc.ca>; Chagnon, Madeleine  
(Ext) <Madeleine.Chagnon@saaq.gouv.qc.ca>; De Rico, Jean-Francois <jean-  
francois.derico@langlois.ca>

Cc : Maranda, Vicky <Vicky.Maranda@saaq.gouv.qc.ca>; Lépinay, Francine  
<Francine.Lepinay@saaq.gouv.qc.ca>; Chabot, Sylvie  
<Sylvie.Chabot@saaq.gouv.qc.ca> Objet : Lecture des contrats VPRHFP

Salut ! Voici en lien avec les trois projets contrats reçus le 23 mai les  
commentaires de l'équipe de la VPRHFP. Certains éléments de moindre  
importance ont été transmis directement à Madeleine par L' équipe.

Contrat cadre :

1) 7.1.5 : Période de prolongation du contrat au-delà de 10 ans vs CT dérogatoire  
et appel d'offre, est-ce possible ?

-- Effectivement le CT ne permet pas de facto une possibilité de prolongation.  
Nous devrions, en fonction de ce que je comprends aujourd'hui, faire des  
démarches internes. Toutefois, il est prudent de couvrir ce risque au niveau  
contractuelle pour ne pas tomber "a vide" s'il devait, p.e. y avoir une grève ou  
autre éléments qui nous amènerait à avoir besoin de cette clause.

SC : Effectivement, prudent de couvrir ce risque

2) 14: On comprend qu'une modification au contrat s'il y en avait une serait  
communiquée ou rendue disponible à la DGCC en vue de jouer son rôle habituel.  
Registre officiel des contrats à la Société . Objectif de registre permanent selon

Yves.

Proulx, Marjolaine

---

De: Tremblay, Nathalie (PCD)  
Envoyé: 31 mai 2017 12:19  
À: Proulx, Marjolaine  
Objet: Fwd: Lecture des contrats VPRHFP

Allo  
Imprimer svp et mettre sur ma table avec les contrats qui y sont déjà !  
Merci...

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

**Expéditeur:** "Frenette, Yves" <Yves.Frenette@saaq.gouv.qc.ca>  
**Date:** 31 mai 2017 à 12:13:28 UTC-4  
**Destinataire:** "Tremblay, Nathalie (PCD)" <Nathalie.Tremblay@saaq.gouv.qc.ca>  
**Objet:** TR : ☐ Lecture des contrats VPRHFP ☐

Pour ta gouverne ... je viens de recevoir de Sylvie

Rien de majeur ... tu as aussi les réponses de Karl

Daniel m'a dit verbalement qu'il n'avait pas de gros enjeux

On se voit sur de dossier demain PM

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

**Expéditeur:** "Chabot, Sylvie" <Sylvie.Chabot@saaq.gouv.qc.ca>  
**Date:** 31 mai 2017 à 11:47:59 UTC-4  
**Destinataire:** "Frenette, Yves" <Yves.Frenette@saaq.gouv.qc.ca>  
**Objet:** Rép : ☐ Lecture des contrats VPRHFP ☐

Bonjour Yves,

Tu trouveras ci-joint mes commentaires suite aux réponses obtenues"

-----Message d'origine-----

De : Malenfant, Karl

Envoyé : 30 mai 2017 08:39

À : Frenette, Yves <Yves.Frenette@saaq.gouv.qc.ca>; Chagnon, Madeleine (Ext) <Madeleine.Chagnon@saaq.gouv.qc.ca>; De Rico, Jean-Francois <jean-francois.derico@langlois.ca>

Cc : Maranda, Vicky <Vicky.Maranda@saaq.gouv.qc.ca>; Lépinay, Francine <Francine.Lepinay@saaq.gouv.qc.ca>; Chabot, Sylvie <Sylvie.Chabot@saaq.gouv.qc.ca>

-- J'en prends bonne note. Nous avons 2 cas "que nous avons acceptés" en accord avec les équipiers concernés. On gère ça à la pièce pour assurer l'équilibre entre le besoin d'expertise pointue vs un trou d'expertise qui nous mettrait à risque.

SC : 2) L'enjeu était plutôt que l'alliance trouve les ressources nécessaires à l'exécution de son contrat et donc de débiter à temps les travaux. Cet élément avait été couvert dans une réponse antérieure à Karl qui stipulait qu'en cas de manquement l'alliance s'engage à déployer tous les efforts... afin d'assurer la mise en œuvre, de corriger... la solution et d'en assurer l'exploitation pendant les périodes prévues au contrat, sans aucun coût supplémentaire.

Est-ce que ce phénomène génère vraiment des coûts ou s'il retarde seulement l'arrivée des bénéfices auquel cas, sommes-nous couvert compte tenu que le partage de risque traite des coûts et non des retards

Lorsque vous aurez nouvelle mouture stp me les faire parvenir ( des annexes restent à compléter et des montants à inscrire )

--C'est acheminé.

SC : Nouvelles préoccupations:

Annexe IBM : Pierre St-Pierre m'a confirmé qu'avec Maurice Guénard ils se sont assurés que les clauses couvertes importantes l'étaient également dans nos contrats qui ont préséance. Pour moi, ce travail couvre les préoccupations liés au contradiction entre les contrats et celui d'IBM.

Négociations SAP : Avons-nous la meilleure négo pour éviter de payer pour rien pour des licences. Pour moi, les négociations se sont déroulés pendant plus de 6 mois, cela comprend du donnant donnant mais je crois que sincèrement avec mes échanges avec Pierre St-Pierre qu'on peut conclure que la Société a entre les mains une entente gagnante.

les moyens dont on dispose actuellement ... éventuellement CASA règlera cette situation.

-- Tout à fait. Nous allons administrer au quotidien ce contrat (entente de lots, paiements, etc), mais garderons DGCC dans le coup si changements au contrat. Les changements devront être entérinés par moi. Je verrai avec Rodrigue comment coordonner le tout, le cas échéant.

SC : Finalement, l'article 14 couvre nos préoccupations, OK point réglé

#### Contrats de services pro :

3)4.2 : Possiblement que malgré une clause semblable , on comprend que la Société devra si elle veut réduire à son gré la portée du contrat en faire une certaine démonstration

-- Pour la portée de base, probablement.

-- Pour tous les travaux complémentaires que la SAAQ peut donner à son gré, non.

SC : Selon moi, ça reste un risque pour les 2 portées (partagé par les avocats au dossier), notre clause ne nous permet peut-être pas de repartir en A/O pour ce même besoin. Mais vaut mieux avoir une clause qui donne du flou.

4) 7.3.6 : On comprend que 30 jours après le dernier lot afin d'approuver l'acceptation définitive de l'ensemble du projet ne mets pas à risque la Société de devoir approuver trop hâtivement la qualité de la solution dans son ensemble

--Pas de risque car l'acceptation définitive n'est que "théorique" car dans les faits, elle arrive après l'acceptation du dernier lot qui lui , est provisoire, et qui lui, contiendra l'ensemble des critères de performance de l'ensemble de la Solution. Critères qui veront tous être rencontrés avant l'acceptation provisoire, sans limite de temps.

SC: Est-ce que le contrat contredit cette pratique mais si celle-ci est reconnue dans le marché, c'est correct.

5) annexe page 13 , les taux horaires sur les options ayant été renégocié ou mieux expliqués ? Compte tenu que la même enveloppe monétaire a été conservée, le nombre d'heures prévues a-t-il été modifiée

--- Le nombre d'heure prévus changera en fonction des "types" de ressources que nous choisirons. Une ressource en inde à 80\$ pourra travailler plus d'heures qu'un super expert à 250\$ heure.

SC : c'est un choix d'avoir un estimé plus élaboré ou pas

6) L'enjeu des ressources en français semblent préoccuper à ce moment - ci certains des joueurs sur le terrain. À valider de votre côté

# Revue de Contrat LGS/IBM/SAP.

par PCD. - Avant Signature -  
et signature du Contrat - 14 Juin -

---

1. Lectures:
- Version 29 mai → Mardi 30 mai - Seule
  - Version Corrections → Comité lecture  
8 juin
  - Version 13 juin → Comité lecture  
14 juin
  - Version finale → Avant Signature  
14 juin

2. Questions soulevées suite à
- > lectures individuelles
  - > Comités lectures
  - > Réponses obtenues satisfaisantes
    - > compréhension et
    - > gestion des risques

3. Rencontres individuelles avec.
- > RAC - Yves Frenette 1 juin 10h
  - > DAJ - Gisele Gauthier 1 juin 9h
  - > DIEP - Daniel Pelletier 31 mai 16h
  - > <sup>Putin Lapierre</sup> Charge-Projet - Karl Halenfort 1 juin 15h30

#### 4. Présence au Comité lecture

Direction: - PCD

- Roc - Yves Frenette

- chargé Projet - Karl Malenfant  
o UPTIO

Avocats: - Jean-François De Rico (externe)

- Gisèle Gauthier

- Michel

DVEIP: - Daniel Pelletier

- Martin Lapierre (8 juin seulement)

Experts: - Finances: Francine Lepinay

- Contrats: Sylvie Chabot

- Achats &

Appels d'offre: Pierre St. Pierre

Licences

Maurice Guénard  
(Licences) (externe)

Madeleine Chagnon  
(externe)

#### 5. Présence à la signature du contrat

Direction: - PCD

- Roc - Yves Frenette

- chargé Projet - Karl Malenfant  
o UPTIO

Avocats: - Gisèle Gauthier

- Jean-François De Rico

Me De Rico - Confirme que la version à signer  
est la version finale Convenue  
entre les parties

- Confirme que les signatures  
sont OK et lient les parties

- Confirme avant signature que la caution est conforme tel que prévu au contrat (garantie d'exécution)
- confirme avoir reçu & conforme les résolutions des CA de LGS/IBM et SAP autorisant les signataires
- Remet au Roc-Yves Trenette la garantie d'exécution & copie des résolutions pour conservation officielle

## 6. Conclusion PCA. Avant Signature

> Les travaux fait par PCD plus spécifiquement entre le 30 mai et le 14 juin sur le contenu détaillé des :

- > Contrat. Cadre
- > contrat de Services Professionnels
- > contrat de licences

tant par ma lecture individuelle, les comités de lecture que par le suivi serré des discussions avec l'alliance et les réponses obtenues par les aviseurs légaux (externe & corpo) par le Roc & équipe respect règles & conformité

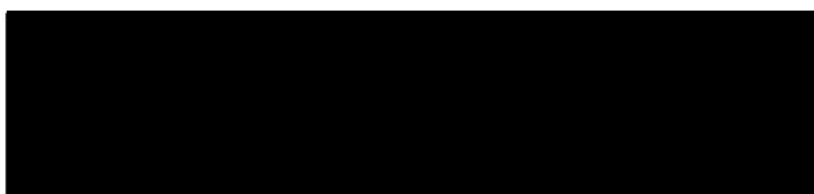
en matière contractuelle  
que par la DUEIP

4.

me permettre de conclure :

- > de ma compréhension des 3 contrats (cadre / SP / licences)
- > que les annexes tant au Contrat de services prof. que de licences sont annexées pour fin de référence future (pour éviter / faciliter les références sans nécessairement référer à tous les doc. appel d'offres / amendements)
- (la présence des documents est conforme aux règles SAAQ)
- > que les risques de la SAAQ sont bien gérés et conforme à l'analyse de risque effectuée à l'intérieur
- > que toutes les parties prenantes internes ont eu l'occasion de partager leurs préoccupations et on obtenu le confort nécessaire à me recommander de procéder à la signature

- > que notre aviseur légal externe me confirme que le/les contrats (cadre - SP. licences) sont conformes aux bonnes pratiques observées dans le secteur privé et protège la SAAQ adéquatement advenant un problème <sup>en</sup> ~~de~~ cause d'exécution
- > qui après lecture personnelle et revue diligente des différents experts de l'équipe et de l'aviseur légal externe
- > j'ai le confort nécessaire comme PCD à procéder à la signature du contrat cadre, de Services prof. & de licences dans le meilleur intérêt de la SAAQ pour l'exécution du projet CASA.



14 Juin 2017.